



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2020-089

PUBLIÉ LE 14 MAI 2020

Sommaire

73_PREF_Präfecture de la Savoie

73-2020-05-12-001 - AP portant subdélégation de signature de Mme Laetitia PHILIPPON,
Directrice Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie (3 pages)

Page 3

73_PREF_Präfecture de la Savoie

73-2020-05-12-001

AP portant subdélégation de signature de Mme Laetitia
PHILIPPON, Directrice Départementale de la Sécurité
Publique de la Savoie

Direction Départementale
de la Sécurité Publique
de la Savoie

**ARRÊTÉ portant subdélégation de signature de Mme Lætitia PHILIPPON, Directrice
Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie**

Vu la loi organique n° 2001.692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif aux délégations de gestion dans les services de l'État,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 8 décembre 2017 portant nomination de M. Louis LAUGIER en qualité de préfet de la Savoie

Vu le procès-verbal du 2 janvier 2018 portant installation de M. Louis LAUGIER en qualité de préfet de la Savoie

Vu l'arrêté du 19 mars 1996 modifiant l'arrêté du 8 décembre 1993 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués,

Vu l'arrêté ministériel du 10 mai 2019 portant nomination de Mme Lætitia PHILIPPON, Directrice Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie et commissaire central de Chambéry à compter du 20 mai 2019,

Vu l'arrêté préfectoral du 7 août 2019 portant délégation de signature à Mme Lætitia PHILIPPON, Directrice Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie et commissaire central de Chambéry,

Sur proposition de Mme la Directrice Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie,

ARRÊTÉ

Article 1er : en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lætitia PHILIPPON, Directrice Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie, une subdélégation de signature est donnée à :

– M. Julien DUHAMEL, Commissaire de police, Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique de la Savoie,

– Mme Nabyla SULTANA, Attachée d'Administration de l'État, cheffe du Service de Gestion Opérationnelle.

Cette subdélégation est accordée aux fins de signer les actes relatifs aux opérations de dépenses relevant du programme 176 « police nationale », et de procéder pour le budget de service, aux engagements juridiques et à la liquidation des dépenses pour un montant n'excédant pas les plafonds mentionnés à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 7 août 2019 susvisé, portant délégation de signature du Préfet de la Savoie à Mme Lætitia PHILIPPON.

Article 2 : toutes dispositions antérieures sont abrogées.

Article 3 : la Directrice Départementale de la Sécurité Publique de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Savoie.

Chambéry, le 12 mai 2020

Pour le Préfet
et par délégation,

La Directrice Départementale
de la Sécurité Publique de la Savoie

Signé
Lætitia PHILIPPON

HOTEL DE POLICE B.P.1153 73011 CHAMBERY CEDEX ☎ 04.79.62.84.00
DDSP73@INTERIEUR.GOUV.FR

3